



ERMONT DANSE

Association Loi 1901 - 06 99 77 69 74 - ermontdanse.fr
Enregistrée à la préfecture du Val d'Oise sous le n° W953003426
Siège social 27 rue Edouard Branly 95120 Ermont

Photo

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : PRENOM :
Date de Naissance : / / Age : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel domicile : Tel portable :
Adresse mail :@.....

Bachata, <u>jeudi</u>, L	<input type="checkbox"/> Niveau débutant (19H30-20H30)	<input type="checkbox"/> Niveau intermédiaire (21H30-22H30)
Dances de salon, <u>mercredi</u>, L	<input type="checkbox"/> Niveau débutant (19H30-20H30)	<input type="checkbox"/> Niveau intermédiaire (20H30-21H30) <input type="checkbox"/> Niveau avancé (21h30-22h30)
Danse solo, <u>lundi</u>, R	<input type="checkbox"/> tous niveaux 19h-20h	
Lindy Hop, <u>vendredi</u>, L	<input type="checkbox"/> Niveau débutant (21h30-22H30)	<input type="checkbox"/> Niveau intermédiaire (19h30-20h30) <input type="checkbox"/> Niveau avancé (20h30-21h30)
Rock'n Roll, <u>mardi</u>, L	<input type="checkbox"/> Niveau débutant (19h30-20h30)	<input type="checkbox"/> Niveau argent (20h30-21h30)
Rock'n Roll, <u>jeudi</u>, L	<input type="checkbox"/> Niveau bronze (20H30-21H30)	
Salsa rueda, <u>mardi</u>, L		<input type="checkbox"/> Niveau bronze (21h30-22h30)
Salsa, <u>samedi</u>, L	<input type="checkbox"/> Niveau débutant (14H-15H) <input type="checkbox"/> Niveau intermédiaire (15H15-16H15)	<input type="checkbox"/> Lady Style (16H30-17H30) solo
Zumba, <u>samedi</u>, L	<input type="checkbox"/> tous niveaux 9h-10h	

L : Centre de loisirs Paul Langevin 4 rue Paul Langevin à Ermont

R : Complexe sportif Gaston Rebuffat salle C rue Jean de Florette à Ermont

DOCUMENTS NECESSAIRES: photo Paiement de la cotisation **certificat médical**

Tarifs cours (adhésion comprise) : 1 cours d'essai gratuit.

1er cours par semaine 1 personne : 190 €, étudiant -25 ans : 175 €, - 18 ans : 145 €

1 couple : 360 € Nom prénom partenaire :

2ème cours par semaine par personne : +110 €, 3ème cours par semaine par personne : +80 €

Carte 10 cours : 80 euros + Adhésion : 25 euros

Chèques : Banque..... Agence :

Chèque n° Montant encaissé en septembre

Chèque n° Montant encaissé en

Chèque n° Montant encaissé en

Chèque n° Montant encaissé en

Espèces : Carte bancaire : ANCV : ANCV SPORT :

Règlement par CSE : Facture pour CE

Droit à l'image :

« Je soussigné(e),,

autorise n'autorise pas ,

ma figuration sur les photographies et supports vidéos effectués par l'association dans le cadre de ses activités, cours, stages et démonstrations, et à la diffusion sur les supports de l'association : site internet, affichages divers, diaporamas, journal interne et autres publications de promotion de l'association.

Règlement intérieur : Je soussigné(e) déclare ce jour :

- Avoir été informé.e. du règlement intérieur (disponible sur le site)
- Me conformer durant l'année sportive aux articles de ce règlement
- Venir en cours avec une paire de chaussures propres et sans talons pointus réservés exclusivement à l'usage de la danse ou de la Zumba.
- Respecter les horaires de cours auquel je suis inscrit.e.
- Les cours sont remboursés sur présentation d'un certificat médical daté indiquant l'impossibilité de la pratique de la discipline et la durée.

Données personnelles :

Les données collectées par ce formulaire sont conservées jusqu'au 30 décembre de l'année suivante. Ces données sont utilisées par les membres du conseil d'administration pour organiser et suivre les activités de l'association, vous contacter et vous informer. Vos noms, prénoms, adresse, mail, date de naissance, nationalité sont communiqués à la FDF pour souscrire la licence. Nous ne communiquons pas vos informations à d'autres tiers.

« Je soussigné.e,, accepte que l'association Ermont Danse conserve et utilise les données collectées par ce formulaire pour le suivi des activités d'Ermont Danse et la souscription de la licence FDF jusqu'au 30 décembre 20__

Date :

Signature :

Règlement Intérieur de l'Association Ermont Danse

Article 1 : Préambule

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'Association **Ermont Danse**, ci-après désignée « l'Association ». Il s'applique à tous les membres de l'Association et est accessible sur le site web de l'Association.

Article 2 : Adhésion et Conformité au Règlement Intérieur

Chaque membre s'engage à :

- Avoir été informé.e du présent règlement et en accepter les termes.
- Se conformer durant toute l'année sportive aux articles de ce règlement.

Article 3 : Tenue et Équipement

Les adhérents doivent :

- Se présenter aux cours avec une paire de chaussures propres, sans talons pointus, réservées exclusivement à l'usage de la danse ou de la Zumba.
- Porter une tenue adaptée et respectueuse des normes de décence et de sécurité.

Article 4 : Respect des Horaires

Chaque adhérent s'engage à :

- Respecter les horaires des cours auxquels il/elle est inscrit.e.
- Informer les responsables en cas d'absence ou de retard, dans la mesure du possible.

Article 5 : Certificat Médical

- Le certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique de la danse doit être fourni obligatoirement dans le mois courant de l'inscription.
- Aucun membre ne pourra participer aux cours sans avoir fourni ce certificat.

Article 6 : Respect et Convivialité

Tous les membres doivent adopter un comportement respectueux et cordial envers les autres membres, les enseignants et le personnel administratif. Le non-respect de cette règle pourra entraîner l'exclusion de l'Association.

Article 7 : Responsabilité et Sécurité

L'Association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels dans les locaux. Les membres sont invités à prendre soin de leurs biens personnels et à souscrire une assurance individuelle si nécessaire.

Article 8 : Modification du Règlement Intérieur

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le Conseil d'Administration selon les besoins et les circonstances. Les membres seront informés de toute modification via les moyens de communication officiels de l'Association.

Article 9 : Acceptation du Règlement

L'adhésion à l'Association emporte adhésion au présent règlement intérieur. En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le Conseil d'Administration de l'Association se réserve le droit de prendre toutes mesures qu'il estime nécessaires, y compris l'exclusion du membre.